

bustion) au voisinage du malade qui peut inhaler plus directement les vapeurs, soit avec un entonnoir dont il place la douille entre ses dents, soit sous une serviette lui recouvrant la tête.

Furoncles. — Le furoncle est une suppuration locale que favorise souvent une altération variable de l'état général : diabète, uricémie, auto-intoxication d'origine digestive qu'il importe de préciser; aussi exige-t-il un traitement local et général.

1° Traitement local. — On a proposé de nombreux procédés pour faire avorter le furoncle dès son début ou pour en suspendre, plus tard, l'évolution : badigeonnage de la papule soit avec de la teinture d'iode pure soit, mieux, avec une solution concentrée d'iode (4 gr.) dans de l'acétone (10 gr.) liquide noir devenant sirupeux et moins irritant avec le temps, plus caustique que la teinture d'iode, mais pouvant éteindre l'inflammation après une seule application (Gallois et Courcoux); *injection d'oxygène* à la base ou dans le cratère du furoncle, avec une aiguille de Pravaz (reliée à une bonbonne de gaz par un tube de caoutchouc) après aseptisation du tégument (J. Thiriart, de Bruxelles); *électrolyse* avec une aiguille en acier (pôle négatif) enfoncée dans la tumeur soumise, pendant 5 minutes, à un courant galvanique de 5 à 10 milliampères (Cirera Salse); *pulvérisations*, sur la surface malade, d'eau phéniquée (à 1 ou 2 p. 100) ou d'eau boriquée saturée (Verneuil); pansement avec un ouatoplasme imbibé d'eau boratée ou boriquée; antiseptie de la région malade soit par des frictions quotidiennes à l'alcool ou à l'éther, ou avec une solution alcoolique de cyanure d'hydrargyre à 1 p. 500 (Leredde), soit par des toilettes fréquentes avec du savon à l'hermophényl; emploi de la *méthode de Bier*. Ce dernier procédé, le plus récent, se pratique de la façon suivante : sur la région malade aseptisée, puis enduite de vaseline stérilisée, on applique, avec douceur, une ventouse (préalablement stéri-

lisée) surmontée d'une poire en caoutchouc permettant de régler à volonté l'aspiration qui sera toujours modérée. La ventouse reste appliquée 3/4 d'heure par jour, au maximum, par séances successives de 5 minutes coupées de repos de 2 minutes. Au-dessous d'elle, la région se gonfle et se violace; il en suinte du pus, un peu de sang ou de la sérosité, mais après chaque séance, la douleur est moindre, et, si une incision centrale devient nécessaire, pour favoriser la sortie des bourbillons, elle est toujours très minime. Dans l'intervalle des séances d'hyperémie, le furoncle est pansé avec de la gaze stérilisée sèche, sans aucun agent antiseptique.

2° Traitement général. — Il est surtout indispensable quand les furoncles sont multiples ou récidivants (*Furonculose*). En cas de glycosurie ou d'uricémie, on instituera un régime et un traitement appropriés (voir DIABÈTE, GOUTTE). De même s'il existe des fermentations gastriques ou intestinales anormales (voir ANTISEPTIE INTESTINALE) auxquelles on opposera souvent avec succès, le régime végétarien. Le traitement par la levure de bière est maintenant classique; il consiste à faire absorber au malade, trois fois par jour, au début des repas, une cuillerée à café ou une cuillerée à soupe de levure fraîche (prise à la brasserie) délayée dans un verre à bordeaux d'eau ordinaire, de bière ou d'eau minérale alcaline (Vichy ou Vals). La levure provoque parfois de la gastralgie, du pyrosis, des renvois acides ou, plus rarement, de la diarrhée. En général les effets favorables se manifestent entre le 3^e et le 10^e jour. Pour prévenir le retour de nouveaux furoncles, il est bon d'entretenir l'asepsie des téguments par l'usage quotidien du savon à l'hermophényl. On prépare actuellement des levures sèches presque aussi efficaces que la levure fraîche et souvent mieux tolérées (3 à 10 gr. en cachets ou granulés). A la levure de bière on peut encore substituer les *ferments de raisin* (v. c. m.) plus agréables et souvent mieux supportés.

G

Gabian. — Bourg de l'Hérault, arrondissement de Béziers, sur la Tongue, à 14 km de Pézénas, à 3 km de la houillère de Roujan. Eaux froides, acidulées, sulfatées-calciques, surtout remarquables par la présence d'une assez forte proportion de substance bitumineuse dans l'une des sources (source de l'huile de pétrole). On recueille ce produit, constitué par une matière à la fois huileuse et goudronneuse, et on l'exploite sous le nom d'*huile de Gabian*.

Principales indications. — Spécialisation encore indéterminée par suite d'études insuffisantes.

Gabian (Huile de). — Appellation donnée parfois à l'huile de naphte brute. (Voir GABIAN, PÉTROLE.)

Gaiac. — *Guaiacum officinale* (Rutacées). Le bois, dense, résineux, dégage, par frottement, une odeur aromatique. Il contient une résine, la *gaiacine*, d'odeur balsamique, de saveur brûlante, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, composée d'acides gaiaconique, gaiacétique et gaiacique.

Prop. therap., indicat. — Préconisé jadis comme stimulant, diaphorétique, contre l'aménorrhée, la dysménorrhée, la goutte, la syphilis; comme abortif de l'amygdalite aiguë (Morell-Mackenzie). Peut, à haute dose, produire des accidents de gastro-entérite.

Formes pharmac., doses. — Usage int. : Poudre 2 à 10 gr. Extrait 1 à 5 gr. en pilules. Sirop 30 à 60 gr. — Usage ext. : Teinture alcoolique, entre dans la composition de plusieurs dentifrices.

Gaïacol (Éther monométhylé de la Pyrocatéchine). — **Caract. phys. et chim.** — Le plus abondant des éléments constitutifs de la créosote (25 p. 100). Celui qui en est extrait par distillation contient constamment des phénols (créosol, crésylols). On lui préférera toujours le *gaïacol cristallisé synthétique*, seul pur, constitué par des cristaux prismatiques

incolores, fondant à 28°5, solubles dans 60 p. d'eau, dans 7 p. de glycérine officinale, en toutes proportions dans la glycérine anhydre, dans l'alcool, l'éther et les huiles.

Effets physiol. et tox. — Absorption facile par les muqueuses, très rapide par la peau (plus lente en solutions glycerinées ou huileuses); élimination par les reins sous forme d'*éther gaiacol-sulfonique*, et sans doute par d'autres émonctoires. Les effets toxiques sont identiques à ceux de la créosote (v. c. m.). **Localement**, le gaïacol pur étalé sur la peau provoque, au bout de 15 minutes, seulement s'il y a de la fièvre, un fort abaissement de température qui peut, si la dose est excessive, aboutir au collapsus; mais il est bientôt suivi d'une réascension thermique avec frissons, sueurs profuses et malaise pénible. Le gaïacol se comporte, en outre, comme un analgésique local.

Prop. therap., indicat. — Comme la créosote, le gaïacol modère la toux, la fièvre hectique et la dyspnée en modifiant l'expectoration des tuberculeux qui tend à devenir moins purulente; il relèverait aussi la nutrition, diminuerait les sueurs et réduirait le nombre des bacilles dans les crachats. Agit aussi comme antiseptique dans le catarrhe chronique des bronches. Mais la créosote pure, correctement maniée, semble plus efficace et est moins toxique que le gaïacol dont l'unique avantage est la constance de sa composition. Son emploi, en badigeonnages, comme antithermique contre la fièvre des tuberculeux, offre plus de dangers que d'avantages. Restent ses effets analgésiques locaux utilisés contre les névralgies, les myalgies, les arthralgies, les douleurs de l'érysipèle, de l'orchite, etc.; ses propriétés anesthésiques dont peuvent profiter les petites interventions superficielles (incisions d'abcès, de panaris).

Formes pharmac., doses. — Usage int. : 10 à 30 centigr. par jour, par fractions de 5 à 10 centigr. soit en pilules, soit en solution dans l'huile de foie de morue (10 à 20 p. 1000) ou dans une potion alcoolisée (vin, élixir). On injecte aussi, sous la peau, de l'huile gaïacolée à 20 p. 100, pure ou additionnée d'iodoforme et d'eucalyptol. Administré encore en lavements ou suppositoires. — **Usage ext. :** Comme *analgésique local*, en pommades, solutions huileuses ou glycéринées fortes.

Pilules :

Gaïacol cristallisé 10 gr.
Poudre de savon desséché. 15 —
Diviser en 100 pilules; 4 à 20 par jour, progressivement, au début des repas.

Lavement :

Gaïacol cristallisé. 50 centigr. à 2 gr.
Huile d'olives 10 —
Jaune d'œuf N° 1
Mucilage de guimauve . . . 120 gr.

Potion :

Gaïacol cristallisé 1 gr. 50
Teinture de racines d'aconit 3 —
Alcoolat de Garus. 100 —
Sirop de framboises 80 —
3 à 5 cuillerées à soupe par jour.

Pommade (orchite) :

Gaïacol cristallisé 1 gr.
Vaseline } à 5 —
Lanoline }

Liniment analgésique composé :

Gaïacol cristallisé 3 gr.
Menthol 2 —
Huile de jusquiame 25 —

Solutions huileuses hypodermiques :

Gaïacol cristallisé 10 gr.
Huile d'amandes douces stérilisée 90 —
Injecter 1/2 c. c. au début, en augmentant progressivement jusqu'à 25 c. c.

Gaïacol cristallisé 6 gr.
Eucalyptol 2 —
Iodoforme 25 centigr.
Huile d'amandes douces stérilisée 20 gr.

Injecter de 1 à 5 c. c. par jour.

Gaïacol (Benzoate de) (Benzosol). — **Caract. phys. et chim.** — Cristaux incolores, inodores, insipides, à peine solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool, l'éther, le chloroforme. Moins caustique que le gaïacol; ne se dédouble que dans l'intestin.

Formes pharmac., doses. — 25 centigr. à 1 gr. en cachets ou pilules.

Gaïacol (Cacodylate de). — Voir CACODYLATE.

Gaïacol (Carbonate de). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre blanche, cristalline, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, décomposable par la chaleur.

Formes pharmac., doses. — 25 centigr. à 1 gr. en cachets. *Enfants*, 10 centigr. par année.

Gaïacol (Phosphate de). — **Caract. phys. et chim.** — Poudre inodore, insipide, insoluble dans l'eau, les huiles, la glycérine, soluble dans l'alcool; ne se dédouble que dans l'intestin.

Formes pharmac., doses. — 40 centigr. à 2 gr. en cachets.

Gaïacol (Phosphite de). — **Caract. phys. et chim.** — Lamelles cristallines blanches, d'odeur aromatique, solubles dans l'eau et l'alcool.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en cachets, potion, lavements.

Gaïacolsulfonate de potassium. — Voir THIOCOL.

Gaïacyl (Gaïacolsulfonate de calcium). — Sel calcique du dérivé sulfoné du gaïacol; poudre gris mauve, soluble dans l'eau et l'alcool, insoluble dans les huiles. Solutions aqueuses de couleur rouge violacé, ni irritantes ni toxiques. On emploie les solutions aqueuses à 5 ou 10 p. 100 comme analgésique local (injections hypodermiques, lavages, irrigations, badigeonnages, etc.).

Galbanum. — Gomme-résine tirée du *Peucedanum galbanifluum* (Ombelli-

fères), contient une huile essentielle, de l'ombelliférone et de l'oxycoumarine. Appelée *résine utérine* par les Allemands, qui la considèrent comme emménagogue et modificateur utérin. Stimulant antispasmodique, entrant dans les formules du diascordium, de la thériaque, du baume de Fioravanti, du diachylon, etc. Produit devenu rare.

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en pilules.

Gale. — Le traitement de la gale consiste en frictions vigoureuses, de 20 minutes, sur toute la surface cutanée avec une *pommade soufrée* (axonge benzoinée 120 gr., soufre précipité 20 gr., baume du Pérou 10 gr., Sabouraud); cette frotte est suivie d'un *bain savonneux*, puis, pendant 15 jours, de *bains d'amidon* et d'onctions avec une *pommade à l'oxyde de zinc*. Lorsque les supurations et irritations secondaires sont très marquées, il est bon, pour les amener, de faire précéder la frotte de lotions antiseptiques non irritantes et de quelques bains d'amidon. Le prurit qui survit fréquemment à la frotte ne doit être attribué à une récurrence qu'après vérification soigneuse, sous peine d'aggraver sans raison l'irritation locale par une nouvelle application soufrée. La *récidive* peut tenir à des œufs d'acares épargnés par la frotte, mais n'est reconnaissable que 3 semaines après celle-ci.

Gallanol (Anilide de l'acide gallique). — Cristaux lamellaires blancs, inodores, très peu solubles dans l'eau froide, plus dans l'eau chaude, solubles dans l'alcool, l'éther et le chloroforme. Utilisé comme dermatique (succédané du pyrogallol et de la chrysarobine, dont il n'offre pas la toxicité) dans les cas d'eczéma et, surtout, de psoriasis. Non irritant, ne tache pas la peau ni le linge. S'emploie en saupoudrages, pommade au 10^e, ou incorporé à de la traumaticine.

Gallard (Gouttes blanches de). — Voir MORPHINE.

Gallate (Sous-) de bismuth. — Voir BISMUTH.

Gallate (Oxyiodo) de bismuth. — Voir AIROL.

Gallate de mercure. — Voir MERCURE.

Galle (Noix de). — Voir NOIX.

Gallique (Acide). — **Caract. phys. et chim.** — Longues aiguilles soyeuses, inodores, de saveur styptique; solubles dans 100 p. d'eau froide, 3 p. d'eau bouillante, 2 p. 1/2 d'alcool, 40 p. d'éther. Ne coagule pas l'albumine.

Prop. therap., indicat. — Astringent mieux toléré que le tannin. Opposé aux hémorragies, à l'albuminurie aiguë (Gubler, Millard).

Formes pharmac., doses. — 50 centigr. à 2 gr. en cachets, pilules, potion.

Gallobromol (Acide dibromogallique). — **Caract. phys. et chim.** — Fines aiguilles blanches, solubles dans 10 p. d'eau; plus dans l'alcool et l'éther.

Effets physiol. et tox. — Administré en cachets provoque de la gastralgie; à hautes doses, colore l'urine en noir. A dose toxique altère les hématies (sang couleur sépia, méthémoglobine).

Prop. therap., indicat. — Sédatif du système nerveux, moins déprimant que le bromure de potassium, mais aussi moins efficace dans l'épilepsie; utilisable contre la chorée et chez les neurasthéniques agités. Employé comme topique dans la blennorrhagie (E. Rollet).

Formes pharmac., doses. — 2 à 6 gr. en solutions alcoolisées.

Galvanisation. — I. **Outillage.** — Galvanisation se dit de l'application médicale du courant galvanique ou continu. Le courant est fourni : soit par une *batterie de piles* (au chlorure de zinc avec bioxyde de manganèse); soit par des *accumulateurs*, réunis en séries, que l'on peut charger sur les secteurs d'éclairage; soit par le courant du secteur lui-même, transformé et réduit par son passage au travers d'instruments spéciaux (*dynamocommutatrice* ou *réducteur de potentiel*). La *graduation du courant* s'obtient au moyen de *collecteurs de rhéostats* ou de *réducteurs de potentiel*. Le courant galvanique est appliqué à l'aide d'*électrodes* de formes et de surfaces variables et avec des appareils dits *interrupteurs-renverseurs*. Ces applications sont soit *générales*, soit *locales*.

II. **Applications thérapeutiques.** — Les maladies par ralentissement de la nutri-

tion, l'obésité, les congestions passives, les œdèmes peuvent bénéficier des *applications générales* (à hautes intensités) des courants galvaniques. En raison de ses propriétés résolutes, c'est le *pôle négatif* qui doit être appliqué sur les régions à modifier.

Les *applications locales* de courants intenses trouvent leur emploi dans les affections douloureuses; le *pôle positif* est alors relié à de larges électrodes recouvrant tout le territoire du nerf malade (E.-Alb. Weil). Les paralysies, les atrophies musculaires sont plutôt justiciables des courants continus faibles (1 à 20 milliampères) dont on utilise le *pôle négatif*.

L'action électrolytique du courant galvanique est utilisée, avec des aiguilles ou des tiges métalliques, pour détruire les poils, les nævi, pour pratiquer des cautérisations, pour déterminer la coagulation du sang dans les angiomes ou les anévrysmes, etc.

La galvanisation a encore été appliquée comme agent régulateur de la circulation encéphalique ou comme résolutif des exsudats méningés; son action sur la circulation utérine, sur la régression des infiltrations péri-utérines, sur les sécrétions gastriques et intestinales peut également être mise à profit.

Galvano-cautérisation. — Les courants galvaniques forts, empruntés soit à des piles au bichromate de potasse, soit au secteur d'éclairage, provoquent l'incandescence des fils de platine qu'on leur fait traverser. Cette propriété est mise à profit pour pratiquer des *cautérisations*. Les fils, montés sur un manche isolant muni d'un bouton interrupteur de courant, reçoivent des formes appropriées à leur usage (pointe, couteau, rateau, etc.). Le *galvano-cautérisation* offre sur le thermo-cautérisation plusieurs avantages: champ d'action aisément circonscrit, absence de rayonnement du calorique, facilité de produire, de graduer et de suspendre instantanément l'incandescence. Le *galvano-cautérisation* trouve son emploi dans le traitement de certaines lésions cutanées: *lupus, acné, nævi, verrues*, etc. Dans celui de l'*hypertrophie des amy-*

glandes, des abcès tonsillaires et rétropharyngiens, des gangrènes de la bouche et du pharynx, sans parler de ses applications multiples en *rhino-laryngologie*, dont le détail ne peut trouver place ici.

Galvano-faradisation. — Ce terme désigne l'application combinée d'un courant galvanique et d'un courant faradique associés au moyen d'un *combinateur spécial* (C. de Watteville). Le courant continu est emprunté à une pile, le courant faradique à une bobine d'induction à gros fil ou à fil fin. Les *applications générales* du courant galvano-faradique activent la nutrition; ses *applications locales* peuvent favorablement modifier les *œdèmes locaux* articulaires et péri-articulaires, les *stases*, certaines *affections utérines et péri-utérines*. Les *névralgies*, les *spasmes* sont justiciables du *courant galvano-faradique de tension* (bobine à fil fin); les altérations des muscles striés, du *courant émané de la bobine à gros fil* (E.-A. Weil).

Gangrène de la bouche. — Voir GINGIVO-STOMATITE GANGRENEUSE.

Gangrène diabétique. — I. **Traitement médical.** — Les prodromes de la gangrène consistant en sensations de froid, de léger engourdissement, réclament quelques mesures préventives; suppression des chaussures défectueuses, des jarrettières susceptibles de gêner la circulation, protection des pieds contre le froid, bains de pieds tièdes (non trop chauds) ou bains d'eau gazeuse; marche modérée avec arrêts fréquents. Dès que les fourmillements et l'engourdissement s'accroissent, que les orteils, pâles ou cyanosés, deviennent douloureux, le repos au lit s'impose. Protégé par un cerceau et placé dans une gouttière ménageant le creux poplité, le membre, surélevé par un coussin et libre de toute compression, sera enveloppé d'ouate ou de compresses boriquées recouvertes de taffetas chiffon. L'usage de l'acide phénique et du sublimé doit être, dans ces cas, soigneusement proscrit. Le *traitement du diabète* ne sera pas pour cela négligé: soustrait à toute occasion de surmenage physique ou intellectuel, le malade sera sevré de tabac, café, thé et

de tout agent excitant ou toxique. A la douleur, à l'agitation on doit opposer quelquefois de petites doses de *morphine*; l'*iodure de potassium* (30 à 50 centigr.) trouve aussi son indication comme vasodilatateur (A. Neumann).

II. **Traitement chirurgical.** — Une asepsie minutieuse permet maintenant d'opérer ces malades avec quelques chances de succès. On pratique l'amputation précoce du membre gangrené, aussi haut que possible. Mais ces interventions comportent encore une mortalité de 40 p. 100.

Gangrène du pharynx. — Voir ANGINE GANGRENEUSE.

Gangrène du poumon. — La *gangrène pulmonaire* est justiciable soit d'un *traitement médical* purement palliatif, soit d'un *traitement chirurgical* (seul curatif), lorsque le foyer est accessible et peut être drainé.

I. **Traitement médical.** — Il se propose: 1° de stimuler les moyens de défense de l'organisme; 2° de désinfecter le poumon par une médication interne et des inhalations antiseptiques. Une alimentation réparatrice et l'usage des toniques (*alcool, café, quinquina, quinine, sulfate de strychnine, glycéro-phosphate*, etc.) rempliront la première indication. A la seconde concourront, plus ou moins, divers procédés: vaporisation, au voisinage du malade, d'eau chargée d'*acide phénique* (2 p. 100), de *permanganate de potasse* (5 p. 1000), de *teinture de benjoin, d'essences de térébenthine ou d'eucalyptus* (2 p. 100); inhalations d'*oxygène* chargé de *térébenthine* ou de *gaiacol*; injections intra-trachéales d'*huile d'olive* (4 gr. chaque fois) chargée de *gaiacol* (2 p. 100) et de menthol (8 p. 100); injections hypodermiques d'*huile gaiacolee* ou *eucalyptolée*; injections intra-veineuses de *sérum normal* (50 c. c. tous les jours ou tous les 2 jours) contenant 1/2 p. 100 de *formaline* (Grainger Stewart); administration à l'intérieur: d'*alcoolature d'eucalyptus* (2 gr. par jour), d'*eucalyptol* (5 à 20 capsules de 15 centigr.), de *terpine* ou de *terpinol*, de *carbonate de gaiacol*, de *thiocol*, d'*hyposulfite de soude* (5 à 12 gr. en potion et lavements) s'éliminant, en

partie, par la muqueuse bronchique, sous forme d'acide sulfureux ou sulfhydrique (Lancereaux, Dumas). Certains symptômes tels que: *point de côté, hémoptysies* exigent aussi parfois une intervention appropriée. On a encore cherché à atteindre les foyers gangréneux avec le trocart ou l'aiguille à thoracentèse, pour les vider ou y injecter diverses substances: *solutions iodées, thymolées, mentholées* (2 p. 100), *naphtol camphré*; mais quoique palliatifs, ces procédés exposent à quelques accidents: quintes de toux, suffocation, infection pleurale, hémoptysies. En somme, le traitement médical n'est qu'exceptionnellement efficace et doit être réservé aux cas bénins et à ceux où l'intervention chirurgicale est impossible.

II. — **Traitement chirurgical.** — Il est formellement indiqué, quand le foyer est unique (même étendu), bien circonscrit, abordable, mais cesse de l'être lorsque tout signe de foyer fait défaut, que les lésions s'étendent au côté opposé, que les foyers sont multiples, disséminés et inaccessibles, quand la gangrène est diffuse ou l'état général très grave, mais seulement s'il est désespéré (Audrey). L'opération de choix est la *pneumotomie large et précoce*; le siège du foyer sera précisé par l'auscultation et, encore mieux, par la *radioscopie*. Quand la plèvre intacte est libre d'adhérences, son infection sera prévenue par les procédés appropriés (fixation préalable du poumon, méthodes pneumatiques pour ouvrir la plèvre sans pneumothorax — Tuffier). La *thoracotomie* permet l'ablation des foyers mortifiés; les *lavages* sont habituellement contre-indiqués (accès de suffocation) sauf à faible pression; le *drainage* sera fait avec un drain souple pour éviter l'érosion des vaisseaux. Les interventions pour gangrène pulmonaire comportent une mortalité d'environ 40 p. 100. Dans les cas heureux, la guérison est lente et exige, en moyenne, 4 mois ou 6 semaines, quelquefois bien plus (9 à 10 mois).

Gangrène sénile. — Le traitement médical de la gangrène sénile comporte les mêmes indications locales que celui de la gangrène diabétique (v. c. m.).

L'hygiène générale, le régime sont ceux de l'artério-sclérose (v. c. m.); la médication iodurée, qui facilite la circulation périphérique, est logique sinon très efficace; si la syphilis est avérée ou probable, on doit, sans retard, prescrire l'iodure de potassium à haute dose. Quant à l'opportunité de l'amputation, elle sera méthodiquement discutée, d'après l'âge et la résistance du malade, l'étendue de la gangrène et l'état de la perméabilité artérielle dans les divers segments du membre. Dans tous les cas, l'usage prudent de la morphine s'impose souvent contre les douleurs très vives dont souffre le malade. On instituera, en outre, un régime réparateur et on prescrira les cardiotoniques non vaso-constricteurs, tels que le *strophantus* (extrait).

Gangrène symétrique des extrémités. — Appelée encore *asphyxie locale des extrémités*, maladie de M. Raynaud, cette affection est plutôt un syndrome résultant de causes très variables : artério-sclérose, diabète, mal de Bright, paludisme, hystérie, neurasthénie, maladie de Basedow, insuffisance thyroïdienne, alcoolisme, saturnisme, ergotisme, facteurs étiologiques qu'il faut savoir dépister. Le traitement visera : les lésions locales, les troubles nerveux trophiques, l'état général.

I. Traitement local. — A la période asphyxique, on pratiquera sur les parties malades, matin et soir, avec un tampon d'ouate stérilisée imbibée d'huile de camomille camphrée chaude (30°-35°) des frictions douces, dans le sens de la circulation artérielle à la phase d'asphyxie blanche, en sens inverse à celle de cyanose. Les topiques irritants tels que : baume de Fioravanti, baume Opodeldoch, exposant au sphacèle, sont à proscrire formellement. Pendant les crises, l'immersion des mains dans l'eau tiède est recommandable. Dans leur intervalle, le froid aux extrémités sera combattu par l'enveloppement ouaté, le port de gants de laine très larges ou de moufles le jour, et, la nuit, de gants souples graissés intérieurement, par les lotions à l'eau très chaude simple ou sinapisée. La position déclive des mains

est à éviter le jour comme la nuit (les poser sur un coussin ou un oreiller). Quand la gangrène est déclarée, les parties mortifiées, lavées à l'eau bouillie ou à l'eau oxygénée étendue, seront prémunies contre toute infection secondaire par une couche d'ouate ou de gaze stérilisée. Les douleurs et la réaction déterminées par le sillon d'élimination seront modérées par l'instillation, à son niveau, d'huile mentholée ou camphrée à 5 ou 10 p. 100 (Phulpin). Thibierge préconise le port (plusieurs heures par jour) de gants de caoutchouc remplis d'oxygène (mis en communication avec un ballon), pour réveiller la vitalité des tissus.

II. Traitement électrique. — Surtout applicable à l'asphyxie locale des hystériques et des grands neurasthéniques, il consiste en séances de galvanisation. Avec des courants de 10 à 20 milliampères; on place le pôle positif sur la nuque et le sujet plonge les mains dans une cuvette d'eau salée qui est reliée au pôle négatif.

III. Traitement général. — On opposera aux affections causales signalées plus haut (diabète, mal de Bright, etc.), si on les constate, une hygiène et un traitement appropriés. Le spasme vasculaire dominant presque toujours le processus, on le combattra par les bromures, la valériane, le valérianate d'ammoniaque et même l'opium (extrait thébaïque 2 à 10 centigr. en pilules) si les douleurs sont très vives. Les sédatifs associés à l'hydrothérapie sont particulièrement indiqués en cas de neurasthénie ou de maladie de Basedow. Le sulfate de quinine est quelquefois efficace, surtout chez les paludéens. Lancereaux et Palesco ont préconisé l'iodothyridine (2, 4 à 6 comprimés de 25 centigr. par jour) dont on doit surveiller les effets et suspendre de temps en temps l'emploi. Quant aux agents opposés en général à l'hypertension (iodures, trinitrine), leur inefficacité est habituelle dans le syndrome de Raynaud. Toutefois ces malades bénéficieront de l'hygiène recommandée aux hypertendus : abstention d'alcool, de vin pur, de thé, de café, de viandes faisandées, salaisons, crustacés, conserves,

poisson, coquillages; repos physique et moral, vie à la campagne dans un climat tempéré.

Gargarismes. — Les gargarismes sont des médicaments, antiseptiques ou analgésiques, destinés au traitement local des affections bucco-pharyngées, spécialement des angines. Ils ne doivent pas être avalés. Le gargarisme ne baigne que très incomplètement les parties malades; aussi tend-on actuellement, de plus en plus, à lui substituer les grands lavages du pharynx (Voir ANGINES).

Garus (Elixir de). — Voir ÉLIXIR.

Gastein. — Bourg (Hof-Gastein) de l'Empire Austro-hongrois, province de Salzbourg, dans une étroite vallée des Alpes tyroliennes, traversée par le torrent de l'Achen. La vallée de Gastein s'ouvre dans celle de la Salzach, au sud de Salzbourg. Le village de Wildbad-Gastein où se trouvent les établissements thermaux est à 4 km du bourg. Altitude 1050 m. Eaux thermales et hyperthermales (31°-71°5), oligométalliques, principalement sulfatées-sodiques, assez riches en gaz rares (argon, néon, hélium). Utilisées surtout sous forme de bains, douches, bains et douches de vapeur, mais aussi en boisson.

Principales indications. — Toutes les formes de rhumatisme, paralysies consécutives aux hémorragies cérébrales, atrophies musculaires généralisées, atonie générale, affections utérines, hystérie. La cure d'altitude vient joindre son influence à celle de la cure thermale.

Gastérine. — Voir OPOTHÉRAPIE GASTRIQUE.

Gastralgie. — La gastralgie réclame un traitement variable, essentiellement subordonné à sa cause que devra déterminer l'analyse attentive des signes concomitants, de sa chronologie relativement aux heures de repas (très important), de l'état général du malade. Il importe de distinguer d'abord la gastralgie nerveuse, qui n'offre aucun rapport avec les heures de repas, de la gastralgie dyspeptique liée aux diverses formes de la dyspepsie (hyper- ou hyposthénique; hyperesthésie gastrique) soit pure, soit secondaire à une lésion organique (gas-

trite, adhérences périgastriques, ulcère, cancer) ou au spasme pylorique. On songera aussi à la possibilité d'une gastralgie réflexe éveillée à distance par la lithiase biliaire ou rénale, le rein mobile, l'appendicite, une affection utérine. Telle ou telle de ces variétés sera reconnue grâce à un examen méthodique. Il nous reste à signaler les principaux moyens de soulager la gastralgie, en indiquant pour chacun, à quelle forme il convient spécialement. Le syndrome crise gastrique (v. c. m.) a été étudié à part.

I. Traitement général. — Le repos physique et moral dans un climat convenable, en certains cas l'alitement ou même l'isolement (gastralgie nerveuse grave) s'imposent plus ou moins suivant la cause; de même l'hydrothérapie chaude (bain ou douche tiède prolongée) sédative ou froide (drap mouillé, douche à la lance divisée de 15 à 30 secondes) plutôt stimulante. Certains malades (ralentissement de la nutrition, excitation cérébrale) se trouvent mieux de l'exercice (marche, sports). Le massage (effleurage d'abord), la gymnastique suédoise trouveront aussi leur indication, d'emblée ou après la cure de repos.

II. Traitement local. — La révulsion peut être très efficace sous ses diverses formes : applications chaudes (boule d'eau chaude, sac de sable chaud) ou froides (compresse imbibée d'eau froide, sac de glace), sinapismes, pointes de feu, compresse chloroformée (quelques gouttes), pulvérisations ou stypage au chlorure de méthyle, galvanisation (larges électrodes; pôle positif à l'épigastre).

III. Traitement médical. — Il vise la douleur soit directement, soit en régularisant la digestion gastrique. Plus ou moins efficaces selon les cas, le moment et les malades, les analgésiques doivent être souvent variés. Réussiront tour à tour : les opiacés (laudanum, gouttes noires, élixir parégorique), la morphine, la codéine, la belladone (extrait, sirop, teinture), le sulfate d'atropine (vanté par beaucoup d'auteurs), le chlorhydrate de cocaïne (5 centigr.), la stovaine, l'eau chloroformée, le menthol, l'éther (perles

sirop), l'extract gras de *cannabis indica*. On pourra les associer de façons variées, entre eux ou avec les agents suivants. Les bromures, la valériane agissent plutôt sur les centres nerveux.

Les alcalins apaisent spécialement la gastralgie tardive des dyspeptiques hyperacides (Voir HYPERCHLORHYDRIE). On aura le choix entre : le bicarbonate ou le citrate de soude (10 gr. par jour), la craie préparée, la magnésie qui peuvent être donnés à hautes doses au moment des crises, le chlorate de soude (5 à 8 gr. par jour), le sulfate et le phosphate de soude (2 à 3 gr., le matin à jeun, dans de l'eau tiède). Le sous-nitrate de bismuth (15 gr. dans 120 gr. d'eau à prendre par moitié, matin et soir) a été très vanté par Fleiner. G. Leven nie l'utilité des doses massives. L'acide carbonique naissant obtenu par absorption de mélanges gazogènes ne le dégageant que lentement (Paquet n° 1, ac. tartrique 1 gr. — Paquet n° 2, bicarb. de soude 0,40, carb. de chaux 0,30, hydrocarb. de magnésie 0,20) calmerait, encore mieux que les alcalins, les douleurs tardives (L. Meunier).

Le lavage de l'estomac s'adresse à la gastralgie liée à la stase alimentaire (sténose pylorique) et agit mécaniquement en mettant fin à la distension de la paroi stomacale. On se gardera d'en abuser. La gastralgie liée aux adhérences périgastriques, sans sténose pylorique marquée, est parfois soulagée par l'emploi de la thiosinamine (v. c. m.) par voie hypodermique (G. Herschell).

IV. Traitement chirurgical. — Il est indiqué dans tous les cas où la gastralgie tient à un obstacle à l'évacuation de l'estomac : sténose médiogastrique, pylorique ou duodénale; contracture rebelle du pylore, justiciables soit de la gastro-entérostomie, soit de la pylorotomie. Certaines gastralgies liées à des adhérences ou à une suppuration périgastrique cèdent à la rupture des adhérences ou à l'ouverture de l'abcès. Enfin quelques gastralgies réflexes sont appelées à bénéficier d'une intervention rationnelle (lithiase biliaire, appendicite, salpingite, rein mobile, etc.).

Gastrique (Suc). — Voir OPOTHÉRAPIE GASTRIQUE.

Gastrite aiguë et subaiguë. — La gastrite aiguë est d'origine infectieuse ou toxique. La gastrite infectieuse n'est autre que l'embarras gastrique (v. c. m.). Les gastrites toxiques succèdent à l'ingestion de diverses substances caustiques ou irritantes. Si un alcali caustique est en cause, on le neutralisera par des acides (vinaigre ou jus de citron); s'agit-il d'un acide fort, on recourra à la magnésie à haute dose. Les vomitifs, les purgatifs, le lavage de l'estomac sont à proscrire dans ces cas; de même l'ingestion d'eau en quantité, celle-ci pouvant, si le sujet a avalé de l'acide chlorhydrique, occasionner, par combinaison, un vif dégagement de chaleur. Les poisons moins offensifs, à action lente, sont justiciables du lavage de l'estomac et d'antidotes appropriés. Lorsque le toxique a été évacué ou neutralisé autant que possible, reste : à apaiser l'irritation gastrique par le repos de l'organe (diète, glace intus et extra) rendu tolérable par de petits lavements d'eau salée (200 gr.) et des injections de sérum artificiel; à calmer les douleurs par des piqûres de morphine; à combattre, au besoin, le collapsus par des injections d'éther, d'huile camphrée, de sulfate de strychnine ou de caféine.

La gastrite subaiguë a pour type la gastrite alcoolique justiciable du même traitement que l'ulcère de l'estomac; au début : repos, diète absolue ou lactée, compresses froides sur l'épigastre; plus tard : chlorate de soude (2 gr. par jour), lait de bismuth (15 gr. p. eau 200; moitié matin et soir); interdiction de tout aliment irritant.

Gastrites chroniques. — Complexus surtout anatomique, la gastrite chronique peut ne se traduire par aucun trouble clinique défini; ailleurs, elle a pour expressions les diverses formes de dyspepsie auxquelles on opposera les remèdes appropriés : alcalins à hautes doses, s'il s'agit d'hyperchlorhydrie (v. c. m.), acides et ferments digestifs si l'hypo- ou l'anachlorhydrie (v. c. m.) sont en cause. L'acide chlorhydrique est pres-

crit tantôt à doses minimes, pour stimuler l'appétit et le péristaltisme gastrique (médication excito-peptique), tantôt à doses considérables destinées à réaliser une véritable digestion artificielle (dans la gastrite atrophique); on l'administre, pendant ou après les repas, plus ou moins dilué (4, 6, 8 p. 1000 d'eau) et aromatisé de sirop de limon ou d'alcoolature de citron; Linossier lui associe de l'albumine. L'adjonction de la pepsine, de la pancréatine (2 à 3 gr.), de la papaine (25 centigr.) paraît d'une utilité contestable (Soupault). Les propriétés hautement eupéptiques de la gastérine de Frémont (suc gastrique de chien), de la dyspeptine de Hepp (Voir ANACHLORHYDRIE) trouveront souvent leur emploi.

L'hypersecretion de mucus, assez fréquente dans les gastrites, est justiciable des lavages de l'estomac avec une solution alcaline (particulièrement l'eau de chaux qui dissout le mucus).

Gastrorrhagies. — I. Hémorrhagies abondantes. — Le malade doit garder le repos dans l'immobilité absolue et observer la diète complète. Il trompera sa soif soit en se baignant souvent la bouche et la gorge avec de l'eau alcaline acidulée de citron ou aromatisée de menthe, soit en prenant des lavements d'eau bouillie ou salée (250 gr.). Pendant ce temps, l'épigastre sera constamment couvert de compresses froides ou d'un sac de glace. Après 2 ou 3 jours, il est souvent permis de rompre la diète, par quelques cuillerées d'eau de riz, d'eau albumineuse, puis par du lait glacé à doses croissantes (de quelques demi-tasses à 2 litres par jour) pour revenir ensuite, peu à peu, aux potages, aux œufs, aux purées, etc. Cependant, dans les cas rebelles, les lavements nutritifs permettent à la rigueur de prolonger la diète de 30 à 94 jours. On peut également utiliser les moyens vaso-constricteurs réflexes tels que : glace dans le rectum, sac de glace sur les bourses (Weinberg), ou lavements de 500 gr. à 48° ou 50° (pris dans le décubitus et l'immobilité, sans aucun effort pour les garder), répétés 3 fois par jour au moins et continués 8 jours après l'hémostase (Tripiet, de Lyon). La tendance au col-

lapsus, à la syncope réclame en outre l'usage des stimulants : injections d'éther, de caféine, d'huile camphrée, de sérum artificiel. En général les hémostatiques médicamenteux sont inutiles ou même nuisibles (Soupault). L'intervention chirurgicale opposée aux hémorrhagies massives est plus funeste qu'utile (mortalité 70 p. 100).

II. Hémorrhagies moyennes. — Les gastrorrhagies moyennes et répétées comportent les mêmes indications générales que les grandes, mais avec une diète moins sévère et un retour plus précoce aux régimes lacté, ovo-lacté ou lacto-végétarien. Certains cas seront favorablement modifiés par le lait de bismuth, l'ergotine, le chlorure de calcium (Soupault). Souvent entretenues par la stase gastrique, les gastrorrhagies du cancer pourraient céder au lavage de l'estomac (Linossier). Si le traitement médical échoue, une opération pourra trouver ici son indication; soit la gastrectomie qui supprime, par excision, la lésion saignante, soit la gastro-entérostomie soustrayant l'ulcère à l'action irritante du contenu gastrique. Certains facteurs étiologiques dictent une conduite spéciale : lorsqu'une cirrhose est en cause, il faut la traiter et renoncer à toute opération. Si on suspecte la syphilis, on recourra aux frictions ou aux injections mercurielles et aux lavements d'iodure de potassium. Les gastrorrhagies hystériques cessent par le régime lacté et la suggestion.

III. Petites hémorrhagies. — On les traitera en s'inspirant des mêmes principes, opposant : à la gastrite causale le régime lacté, le lait de bismuth, le nitrate d'argent en potion (solut. 20 à 30 centigr. p. 100, une demi-cuillerée à bouche 3 fois par jour dans un demi-verre d'eau distillée) ou en lavages (solut. à 4 p. 1000) et le chlorate de soude (5 à 8 gr. par jour); à l'anémie : l'arrhénal et le cacodylate de fer.

Gastro-succorrhée. — La gastro-succorrhée, caractérisée par la présence constatée, après 12 heures de jeûne, de liquides variables dans l'estomac, n'est qu'un épiphénomène du syndrome hyper-

chlorhydrie (v. c. m.), sa cause habituelle serait un *ulcère juxta-pylorique* (Soupault) contre lequel doit être dirigée la thérapeutique (Voir *ULCÈRE DE L'ESTOMAC*). Cependant, pour Taguet, la gastro-succorrhée ne serait qu'une *névrose gastrique réflexe* pouvant, suivant les cas, reconnaître une *origine : nerveuse, traumatique, cardio-pulmonaire, rénale, intestinale, hépatique ou génitale*. La clinique devra rechercher ces divers facteurs dont s'inspirera la thérapeutique.

Gaultheria procumbens. — Voir PALOMMIER.

Gavage. — Le gavage est l'introduction des aliments dans l'estomac par la sonde. Il s'impose dans plusieurs cas : quand les malades refusent tout aliment (aliénés, hystériques); lorsque la *déglutition est impossible* (paralysie bulbaire; opération sur la bouche, la langue, etc.); quand l'estomac rejette les aliments déglutis; si on veut y introduire une somme d'aliments supérieure à celle dont l'appétit permet l'ingestion. Le gavage est souvent la suprême ressource contre les vomissements nerveux (*hystérie gastrique, sitiophobie, anorexie mentale*) ou les vomissements incoercibles de la grossesse. Debove a montré les avantages de cette pratique pour suralimenter certains tuberculeux anorexiques dont l'intolérance gastrique reconnaît souvent des causes plus nerveuses qu'organiques.

Technique. — Il suffit d'introduire le tube jusqu'au milieu de l'œsophage. On se sert du tube de Debove ou d'un tube de plus faible calibre monté sur un flacon à 2 tubulures dont la seconde porte une soufflerie permettant d'injecter dans l'estomac le mélange nutritif. Lorsque le refus d'aliments interdit la voie buccale, on introduit dans une narine une sonde urétrale de calibre convenable, puis, s'étant assuré que son extrémité est bien dans l'œsophage et non dans les voies aériennes, on y injecte doucement le repas avec une seringue. Le gavage ne peut utiliser que des aliments liquides : lait pur ou mêlé de poudre de viande, de farines alimentaires; bouillon additionné de jaunes d'œuf ou de viande crue pulvée, etc.

Chez le *phthisique*, on suivra une progression lente, commençant par 25 gr. de poudre de viande, un œuf, un demi-litre de lait ou de bouillon, pour arriver peu à peu à 300 gr. de poudre de viande, 6 à 12 œufs et 3 litres de lait ou de bouillon en 3 repas (Debove), en ayant soin de couper périodiquement la suralimentation d'une phase de régime lacté, sans attendre les *signes de saturation* : rougeur de la face, dyspnée, palpitations, vertiges, pituites, pyrosis, diarrhée (Grancher).

Si le gavage est mal toléré, on le fera précéder d'un lavage de l'estomac à l'eau de Vichy. Les sujets atteints de *stase gastrique* (par *sténose pylorique non cancéreuse*) avec *hypersecretion* sont également justiciables de l'alimentation par la sonde; chaque matin, à jeun, on vide l'estomac avec le tube, on pratique un petit lavage (les premiers jours) puis on introduit un repas composé d'abord de 300 c. c. de lait et de 60 gr. de poudre de viande, ration portée ensuite peu à peu à 400 c. c. de lait et 100 gr. de poudre. Dans la journée le malade, astreint à un régime sévère (lait ou potages au lait, œufs), prend des alcalins à hautes doses s'il souffre (Mathieu et Laboulais).

Gazost. — Voir ARGELÈS.

Gélatine. — *Caract. phys. et chim.* — Substance albuminoïde préparée au moyen des os et des cartilages des mammifères (par hydratation de l'ossein des os ou de la kératine des cartilages). Pure, est représentée par des plaques minces, transparentes, lentement solubles dans l'eau chaude qui se prend alors en gelée en se refroidissant. Cette gelée constitue, pour les bactéries, un milieu de culture très favorable.

Effets physiol. et tox. — En tant qu'aliment, la gélatine, bien que peu nutritive, semble se comporter comme un agent d'épargne des albuminoïdes. Elle ne fermente pas dans l'estomac et est aisément absorbée par l'intestin. En application locale sur une surface saignante, une solution salée de gélatine à 37° se gélifie pour former un tampon hémostatique, tout en rendant plus coagulable le sang qui est à son contact.

En *injections sous-cutanées*, la gélatine, dissoute dans du sérum, accroît également l'aptitude générale du sang à se coaguler (à cause des sels de calcium tenus en dissolution); mais on ignore encore ses conditions d'absorption; les injections entraînent souvent des accidents généraux (frissons, fièvre) et locaux (rougeur, noyau douloureux); l'hypocoagulabilité n'est pas sans dangers (thromboses, embolies). Le plus grave inconvénient réside dans les accidents d'infection (tétanos, notamment) qui peuvent survenir à la suite d'injections de gélatines incomplètement stérilisées.

Prop. therap., indicat. — En ingestion, les aliments riches en gélatine (gelées de viande, bouillon gélatineux) entreront utilement dans le régime des convalescents, des tuberculeux à suralimenter; la gélatine en nature a été préconisée contre la diarrhée infantile. En injections hypodermiques, la gélatine a été préconisée par Lancereaux et Paulesco, Huchard contre l'anévrisme aortique (Voir ANÉVRISME) et opposée à l'hémoptysie, au purpura, à la dysenterie; la méthode n'est pas inoffensive. Comme *hémostatique local*, la gélatine est journellement utilisée sans danger contre les hémorragies en nappe, l'épistaxis, la métrorrhagie (v. c. m.), les hémorroïdes saignantes, etc. En dermatologie, elle sert à préparer des vernis coagulables (colles), opposés au prurit ou servant à maintenir certains médicaments au contact de la peau.

Formes pharmac., doses. — Comme *antidiarrhéique* 6 à 8 gr. par jour en solution à 10 p. 100, par fractions de 10 gr., chauffées puis ajoutées au biberon. Comme *hémostatique général* : injections sous-cutanées de sérum normal additionné de 5 gr. de gélatine blanche (pour 200 à 250 c. c.) après stérilisation rigoureuse (pour détruire le *bacille tétanique* existant souvent dans la gélatine) (pour la technique, voir ANÉVRISME). Comme *hémostatique local*, solution de 5 à 10 gr. de gélatine pour 1000 de sérum normal. La gélatine, étant un milieu de culture excellent, ne sera appliquée que sur des surfaces aseptiques ou désin-

fectées. On peut, pour en prévenir la contamination, additionner ses solutions d'un agent antiseptique (phénol, formol, sublimé). Dans tous les cas, elles seront stérilisées deux fois à 100°.

Sérum gélatiné :

Gélatine blanche.	5 à 10 gr.
Chlorure de sodium	7 gr. 50
Eau distillée.	1000 —
Hémostase locale.	

Sérum gélatiné :

Gélatine blanche	50 gr.
Chlorure de calcium.	10 —
Eau.	1000 —
Hémostase locale (Carnot).	

Gélatinés (Sérums). — Voir GÉLATINE.

Gelées. — Voir GÉLATINE.

Gélose. — Gelée végétale obtenue par décoction de l'agar-agar (*Gigartina isiformis* et *spinosa*, Algues-Floridées) dans l'eau (1 à 2 p. 100). Peut servir d'excipient pour le traitement des dermatoses; ne se rétracte pas, mais doit être additionnée d'un antiseptique pour prévenir les cultures microbiennes.

Gelsémine. — *Caract. phys. et chim.* — Alcaloïde tiré du *Gelsemium* : poudre blanche, se présentant sous deux modifications : cristallisée et amorphe; peu soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool et l'éther. Le chlorhydrate, plus soluble dans l'eau, est plutôt usité. Produit très toxique (Voir GELSEMIUM).

Prop. therap., indicat. — Analgésique général et local, mydriatique.

Formes pharmac., doses. — 1 à 10 milligr. en pilules; 1/4 de milligr. en injections hypodermiques (chlorhydrate). Collyres à 1 p. 100.

Gelsemium sempervirens. — Jamin sauvage ou de Virginie (*Apocynacées*). Arbuste grimpant dont on utilise la racine et le rhizome contenant de l'acide gelsémique et un alcaloïde, la gelsémine.

Effets physiol. et tox. — Poison paralyasant; détermine 1° de l'exagération des réflexes; 2° de la paralysie des terminaisons motrices, puis sensitives; pro-

voque la mydriase, l'hypothermie, ralentit le cœur, diminue la tension artérielle et tue par paralysie respiratoire. L'intolérance se trahit d'abord par de la céphalée, des vertiges, des troubles de la vue, des nausées, de l'oppression, de la faiblesse musculaire allant jusqu'à la prostration générale.

Prop. thérap., indicat. — Usité en Amérique contre les névralgies (surtout faciales), la migraine; effets inconstants; intolérance fréquente.

Formes pharmac., doses. — Poudre 5 à 20 centigr. Teinture X à C gouttes (X gouttes à la fois seulement). *Extrait fluide américain* V à XXX gouttes, plusieurs fois par jour.

Gelures et accidents provoqués par le froid. — L'exposition prolongée au froid rigoureux détermine localement (extrémités, oreilles, nez) des *gelures* et des troubles généraux variables : *cyanoose, torpeur, syncope, congestion cérébrale ou pulmonaire*. Les sujets *gelés* doivent être dévêtus et soumis de vigoureuses *frictions* soit avec une étoffe de laine, soit avec de la neige ou une éponge imbibée d'eau froide. On leur fera boire ensuite des *grogs chauds*, mais il serait dangereux de les exposer trop tôt à la chaleur; dès qu'ils sont ranimés, on les engagera à marcher. En cas de *syncope*, le *décubitus*, la *respiration artificielle*, les *tractions rythmées de la langue* trouvent leur indication formelle. Constate-t-on une *congestion pulmonaire* ou *encéphalique*, il faut lui opposer sans retard la *révulsion* (sina-pismes, ventouses), la *saignée*, et parfois aussi les *cardiotoniques* : *cafféine, sulfate de strychnine* ou *de spartéine*. Lorsque les gelures aboutissent au *sphacèle*, on se borne à préserver la région des infections secondaires par un pansement antiseptique.

La prophylaxie de ces accidents consiste à se prémunir contre le grand froid : 1° par le port d'épais vêtements de laine (surtout au niveau des extrémités); 2° par une alimentation substantielle riche en hydrocarbures; 3° par l'abstention d'alcool (qui favorise les congestions par refroidissement); 4° par

le *mouvement*, qui s'impose surtout quand s'ébauche l'assoupissement précurseur de la syncope.

Genêt à balais. — *Genista scoparia* (Légumineuses-Papilionacées). La plante, surtout les fleurs, contiennent : 1° un corps résinoïde mal défini; 2° de la *Scoparine*, matière colorante cristallisable, diurétique par stimulation de l'épithélium rénal; 3° de la *Spartéine* (v. c. m.), alcaloïde cardiotonique, chimiquement voisin de la nicotine et de la conicine.

Effets physiol. et tox. — Le *suc de genêt* exerce : 1° une action diurétique (scoparine) accompagnée parfois de salivation; 2° une action toxique se traduisant par de la tachycardie et de la tachypnée avec hypotension sanguine.

Prop. thérap. indicat. — Les tiges et les feuilles sont surtout purgatives et diurétiques; les fleurs et les semences seraient éméto-cathartiques. Le *suc frais* est fortement hydragogue (usité en Angleterre, additionné d'alcool). Les fleurs du genêt d'Espagne (*Genista juncea*) contiennent un alcaloïde toxique, la *cytisine*. Leur substitution à celles du genêt à balais peut provoquer des phénomènes toxiques : torpeur, faiblesse, inertie motrice, dyspnée, quelquefois même tremblements convulsifs.

Formes pharmac., doses. — On n'emploie, en France, que les fleurs en infusion (15 à 30 p. 1000). Voir SPARTÉINE.

Genévrier. — *Juniperus communis* (Conifères). Le fruit (*baie de genièvre*), réputé stomachique, emménagogue et diaphorétique, est surtout utilisé comme diurétique (très actif). Opposé spécialement aux hydropisies, à l'ascite. A haute dose, devient irritant pour les voies urinaires (hématuries). Comme topique, excitant cutané (fait partie du *baume Opodeldoch*).

Formes pharmac., doses. — Infusion 10 à 20 gr. p. 1000. *Huile volatile* II à VI gouttes. *Extrait* 2 à 5 gr. Les baies de genièvre entrent dans la composition de la plupart des vins diurétiques (de l'Hôtel-Dieu, de la Charité). Infusion de baies de genièvre dans du vin blanc (25 p. 1000), un verre à bordeaux. *Alcoolat* en frictions.

Potion diurétique :

Huile volatile de genièvre XXX gouttes.
Extrait de baies de genièvre } āā 10 gr.
Oxymel scillitique }
Alcool à 60° 100 —
Sirop d'écorces d'oranges amères 90 —
2 à 3 cuillerées à soupe par jour.

Liniment :

Huile volatile de genièvre . . . 20 gr.
Huile de camomille camphrée 80 —

Gentiane. — *Gentiana lutea* (Gentianacées). Fraîche, la racine est narcotique; sèche, elle n'est plus qu'amère et tonique, grâce à un glucoside, la *Gentio-picroine*; contient aussi une substance sucrée; ne renferme ni tannin, ni acide gallique.

Prop. thérap., indicat. — Amer-stomachique, stimule l'appétit et la motricité gastrique.

Formes pharmac., doses. — *Macération* (10 p. 1000). *Infusion composée* (avec écorces d'oranges et de citrons). *Poudre* 50 centigr. à 5 gr. en cachets. *Extrait* (très bon excipient) 20 centigr. à 2 gr. *Teinture* 2 à 10 gr. *Teinture composée* (avec cardamome et écorces d'oranges). *Sirop* 10 à 100 gr. *Vin* 60 à 120 gr. Il entre de la gentiane dans les *élixirs de Peyrilhe*, de *Stoughton*, de *longue vie*; dans la *thériaque*, le *diascordium*, etc.

Cachets (atonie gastrique) :

Poudre de gentiane }
— de quassia } āā 30 centigr.
— de colmobo }

Un cachet semblable 1/2 heure avant chacun des repas.

Mixture :

Teinture de gentiane 20 gr.
— de colmobo } āā 5 —
— de quassia }
— de noix vomique 10 —

V à XX gouttes dans un verre à liqueur de vin de quinquina ou une tasse d'infusion de germandrée 1/2 heure avant le repas.

Sirop composé :

Sirop de gentiane }
— d'absinthe } āā 50 gr.
— de cannelle }
— de houblon }

Cuillerée à soupe 1/2 heure avant le repas.

Élixir apéritif :

Extrait de gentiane } āā 5 gr.
— d'absinthe }
Teinture de badiane }
— de cascarille } āā 40 gr.
— de colombo }
— de myrrhe }

Alcoolat de cochlearia 60 —
Sirop d'écorces d'oranges amères 90 —

Cuillerée à soupe 1/2 heure avant le repas.

Géranium (Essence de). — Parfum antiseptique usité contre les brûlures (X à XX gouttes en pommade).

Pommade :

Essence de géranium }
— de verveine } āā X gouttes.
— d'origan }
— de thym }

Microcidine 20 centigr.
Vaseline blanche 60 gr.

Brûlures (Lucas-Championnière).

Germandrée. — *Teucrium Chamædris* (Labiées). Plante amère, aromatique, employée en *infusion* (10 à 20 de sommités fleuries p. 1000) comme tonique-stomachique.

Gingembre. — *Zingiber officinalis* (Amomacées). La racine, usitée surtout comme condiment, contient des résines, du *gingérol*, une huile essentielle, mélange de *eymène*, de *camphène* et de *phellandrène*.

Prop. thérap., indicat. — Excitant, carminatif. Passe pour aphrodisiaque.

Formes pharmac., doses. — Poudre 1 à 2 gr. *Teinture* 1 à 10 gr.

Girofle. — *Caryophyllus aromaticus* (Myrtacées). Les fleurs en bouton (*clous de girofle*) contiennent une essence très odorante, de saveur âcre et brûlante,